Traçons la voie
de l'énergie vendéenne

Communiqué de presse
06 novembre 2026

TRANSITION ENERGETIQUE ET FINANCES LOCALES

Pour optimiser la facture énergétique, le SYDEV achète directement de l'électricité renouvelable au producteur au bénéfice d'acteurs publics vendéens.

Pour la seconde fois, le SYDEV intègre un contrat d'achat direct d'électricité renouvelable (CADER) dans son marché de fourniture d'énergie alimentant 400 adhérents, collectivités vendéennes et établissements d'intérêt général locaux. Cette démarche, inédite en France par son envergure, permet aux bénéficiaires de sécuriser la facture énergétique et de faire de l'achat public un levier de transition énergétique.

Depuis 2017, le SYDEV coordonne un groupement d'achat d'électricité et de gaz pour les collectivités vendéennes et d'autres acteurs d'intérêt général (établissements scolaires, de santé, logements sociaux, établissements publics, etc.). Ce groupement achète environ 200 GWh d'électricité et autant de gaz chaque année. La mutualisation de l'achat d'énergie permet aux membres du groupement de bénéficier de prix négociés et de l'expertise du SYDEV quant à la compréhension de la commande publique et du marché de l'énergie, de plus en plus complexe.



Suite à la crise de l'énergie en 2022, le SYDEV a étudié la possibilité d'acheter directement de l'électricité renouvelable pour approvisionner les sites du groupement. Pour la seconde fois et à partir du 1er janvier 2027, pour une période de 3 ans, 60 GWh d'électricité renouvelable attestés par des garanties d'origine[1] seront intégrés dans la fourniture d'électricité du groupement. Le producteur Vendée énergie a remporté cet appel d'offre d'achat direct d'électricité. ENGIE assure la fourniture d'électricité du groupement. La production d'énergie est assurée principalement par des parcs éoliens de Vendée Energie situés sur le territoire.

Une stratégie d'achat public associant production d'énergie renouvelable et stabilité budgétaire

Le contrat d'achat direct d'énergie renouvelable (CADER) à un producteur permet de déterminer à l'avance le prix applicable au volume d'électricité correspondant à la production renouvelable. Ce volume est complété par un approvisionnement du fournisseur sur les marchés de l'énergie afin de couvrir l'ensemble des besoins des membres du groupement. Le tarif d'achat des énergies renouvelables est plus stable que l'achat sur les marchés de l'énergie, plus volatiles. Cela permet donc de sécuriser les budgets publics en apportant de la visibilité sur le prix à long terme sur les volumes couverts par le CADER.

[1] Une garantie d'origine est un certificat électronique attestant qu'une quantité d'électricité renouvelable équivalente a été produite et injectée sur le réseau. L'électricité étant acheminée par le réseau public, le dispositif ne garantit pas la livraison physique directe de l'électricité produite par les installations concernées jusqu'aux sites des membres du groupement.

Contact presse : Stéphanie MINIER – s.minier@sydev-vendee.fr – 02 51 45 88 06 – 06 07 18 32 87

En associant une partie de la consommation du groupement aux garanties d'origine issues des installations renouvelables de Vendée Énergie, le dispositif permet aux membres du groupement d'achat d'énergie de justifier qu'une quantité équivalente d'électricité renouvelable a été produite et injectée sur le réseau. L'empreinte carbone des membres du groupement est ainsi réduite. Cette démarche contribue à la mise en œuvre des objectifs territoriaux en matière de transition énergétique fixés notamment au travers des plans climat air énergie territoriaux (PCAET) engagés par les intercommunalités. La production d'énergie renouvelable locale est ainsi encouragée.

Qu'est-ce qu'un contrat d'achat direct d'électricité renouvelable ?

Consacré par la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023 (dite loi APER), le contrat d'achat direct d'électricité renouvelable est un contrat de vente directe entre un producteur d'électricité et un consommateur final.

Concrètement, un producteur exploite une installation de production d'électricité (solaire, éolienne, hydraulique) et signe un contrat de vente avec un consommateur (entreprise, collectivité, établissement public) qui s'engage à acheter l'électricité produite pour un prix, un volume et une durée.

Les CADER permettent aux bénéficiaires de connaître à l'avance le prix d'une partie de leur approvisionnement et d'améliorer leur visibilité budgétaire pour une durée à moyen ou long terme (3 à 20 ans).

Une opération collective

L'achat d'énergie, et en particulier en contrat d'achat direct, reste une opération complexe soumise aux règles des marchés de l'énergie et de l'achat public. Le SYDEV a publié deux appels d'offres pour constituer une stratégie d'achat efficiente et lisible pour les membres du groupement.
Ainsi, le marché global de fourniture d'électricité a été attribué à ENGIE et le marché d'achat direct d'électricité renouvelable a été attribué à Vendée Energie, avec le groupe Sorégies en tant qu'agrégateur de la production renouvelable.

Qui fait quoi ?

Le SYDEV coordonne le groupement d'achat d'énergie. Il pilote l'achat de l'énergie pour le compte des membres du groupement.

ENGIE est le fournisseur d'électricité du groupement d'achat du SYDEV.
Il complète les volumes issus du contrat d'achat direct afin de couvrir les besoins en électricité des membres. Il répartit les volumes consommés entre les différents sites des membres. Il établit pour chaque membre une seule facture, comprenant à la fois la part d'achat direct et le complément acheté sur les marchés.

Vendée Energie est le producteur d'électricité renouvelable.
Sorégies, en sa qualité d'agrégateur de Vendée Energie, assure la livraison de l'énergie renouvelable produite dans le périmètre géré par le fournisseur.

Stratégie d'achat

Concrètement, le SYDEV s'engage dans une stratégie d'achat dite « Bloc + Spot » mutualisée couvrant 120 GWh, sur un lot de 1 000 sites (C2/C4) avec intégration de l'achat direct éolien (PPA-CADER) à hauteur de 50% (60 GWh)..

L'approche :

- Une partie de la production est intégrée à prix fixe (les 'blocs'), pour garantir visibilité et stabilité budgétaire, et complétée par un approvisionnement en blocs sur le marché à terme.
- Le complément éventuel avec la consommation est complété au prix du marché spot.

Contact presse : Stéphanie MINIER – s.minier@sydev-vendee.fr – 02 51 45 88 06 – 06 07 18 32 87

Les chiffres clés :

- 400 membres du groupement d'achat d'énergie
- 12 000 sites d'intérêts général alimentés par le groupement d'achat d'énergie
- 200 GWh d'électricité achetée par an dont 60 GWh d'électricité renouvelable intégrés directement dans la fourniture d'électricité, soit 30% des besoins en énergie du groupement,
- 3 ans : le marché couvre la période 2027-2029

La stratégie du SYDEV pour accélérer l'intégration des énergies renouvelables repose en partie sur l'achat directe d'énergie mais aussi dans le développement des projets d'autoconsommation sur le patrimoine public. Ce levier complémentaire permet à un site de consommer l'énergie produite à proximité, à coût stable et maîtrisé.

A propos du SYDEV
Le SYDEV est le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de Vendée. Il est garant du service public de la distribution des énergies en Vendée. Il agit pour l'ensemble des communes et intercommunalités de Vendée pour que chaque habitant ait un accès de qualité aux énergies sur le territoire : électricité, gaz, éclairage public, très haut débit.
Le SYDEV est un acteur de la transition énergétique des territoires vendéens : efficacité énergétique, énergies renouvelables, mobilité durable.
En savoir plus : https://www.sydev-vendee.fr/ - vidéo de présentation

A propos d'ENGIE
ENGIE est un acteur majeur de la transition énergétique dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Avec plus de 90 000 collaborateurs présents dans 30 pays, le Groupe couvre l'ensemble de la chaine de valeur de l'énergie, de la production à la vente, en passant par les infrastructures. ENGIE regroupe plusieurs activités complémentaires : la production d'électricité et de gaz renouvelables, les actifs de flexibilité et notamment les batteries, les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité, les infrastructures énergétiques locales (réseaux de chaleur et de froid) et la fourniture d'énergie aux clients particuliers, collectivités ou entreprises. Chaque année, ENGIE investit en moyenne 12 milliards d'euros par an pour faire avancer la transition énergétique et atteindre son propre objectif de net zéro carbone en 2045.

Contact presse Groupe ENGIE : Tél. : +33 (0)1 44 22 24 35 - engiepress@engie.com
𝕏 https://x.com/ENGIEnewsroom

A propos de Vendée Energie
Vendée Energie est une Société d'Economie Mixte (SEM) de production et de distribution d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, méthanisation) créée par le SYDEV. Vendée Energie intervient en tant qu'aménageur du territoire pour développer, construire et exploiter des sites de production d'énergie renouvelable, pour le compte des collectivités vendéennes. Vendée Energie a également diversifié son activité dans la production et la distribution d'hydrogène vert et de BioGNV et poursuit son travail d'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux électriques intelligents.
En savoir plus : https://vendee-energie.fr/

A propos de Sorégies
Partenaire des territoires et énergéticien intégré présent sur toute la chaîne de valeur de l'énergie, le Groupe Sorégies se diversifie et innove pour durablement rapprocher production et consommation d'énergie renouvelable, décarboner les usages, et offrir à ses clients une énergie locale et citoyenne.
Avec ses entreprises locales d'énergie et ses filiales nationales qui sont autant d'acteurs de référence (Alterna énergie, Hydrocop), Sorégies produit et fournit des énergies renouvelables, commercialise des solutions et services pour la transition énergétique et gère des réseaux de distribution d'électricité et de gaz.
En savoir plus : https://www.groupe-soregies.fr/

Contact presse : Stéphanie MINIER – s.minier@sydev-vendee.fr – 02 51 45 88 06 – 06 07 18 32 87